ASSEMBLÉE MONDIALE DE LA SANTÉ

Organisation mondiale de la Santé

JOURNAL

Paraît en anglais, arabe, chinois, espagnol, français et russe

Disponible sur Internet : www.who.int/gb/f

Soixante-Douzième Assemblée mondiale de la Santé

N° 2 **21 mai 2019**

Programme de travail du mardi 21 mai 2019

Horaire	**Séances plénières** *Salle des Assemblées*	**Commission A** *Salle XVIII*	**Autres**
09 h 00	Troisième séance plénière	Deuxième séance	
14 h 00			Commission de vérification des pouvoirs *Salle VII*
14 h 30	Quatrième séance plénière	Troisième séance	

Table des matières

1. Programme de travail de l'Assemblée de la Santé
2. Compte rendu des réunions
3. Réunions d'information techniques
4. Réunions en marge de l'Assemblée mondiale de la Santé
5. Autres réunions
6. Dispositions concernant la conduite des discussions pendant les séances
7. Liste provisoire des intervenants au débat général en plénière
8. Annonces

Réunions des organes directeurs sans support papier

Comme convenu par le Conseil exécutif à sa cent quarante-troisième session, en mai 2018, aucun document ne sera imprimé pour les réunions des organes directeurs à moins qu'une demande d'impression n'ait été faite à l'avance. Pour favoriser l'utilisation des documents numériques, une tablette sera mise à la disposition de chaque délégation. Les délégations peuvent venir chercher leurs tablettes au comptoir de distribution des documents du Palais des Nations à partir du 20 mai à 8 heures. Elles devront être rapportées au même endroit d'ici à la fin de la session du Conseil exécutif, le 30 mai 2019.

Sécurité

Si vous êtes confronté à un problème urgent de sécurité ou si vous avez des questions concernant votre sécurité pendant votre séjour à Genève, veuillez appeler le Bureau de la sécurité/responsable de la sécurité de l'OMS au +41 (0)22 791 1117. Nous vous rappelons que les contrôles de sécurité ont été renforcés pendant l'Assemblée mondiale de la Santé tant pour les véhicules que pour les piétons qui cherchent à accéder au Palais des Nations et à la zone abritant les salles de conférences. Nous vous conseillons donc de vous y préparer en vous munissant d'un document d'identité approprié et d'une accréditation en bonne et due forme afin de faciliter votre accès à la zone de l'Assemblée.

Consultation informelle

Point 11.7 Accès aux médicaments et aux vaccins. Salle VIII 09 h 30-12 h 30
Projet de résolution proposé intitulé : « Améliorer la transparence des marchés de médicaments, de vaccins et d'autres produits sanitaires et technologies ».

1. Programme de travail de l'Assemblée de la Santé

Mardi 21 mai 2019

Troisième séance plénière — **Salle des Assemblées – 9 h 00**

Point 3 (suite) – Débat général

Deuxième séance de la Commission A — **Salle XVIII – 9 h 00**

Point 11 (suite) **Questions prioritaires stratégiques**

Point 11.2 – Urgences de santé publique : préparation et action

Séance d'information sur la riposte à la maladie à virus Ebola en cours en République démocratique du Congo

- Rapport du Comité consultatif de surveillance indépendant du Programme OMS de gestion des situations d'urgence sanitaire
  Document A72/6
- Action de l'OMS dans les situations d'urgence sanitaire
  Document A72/7
- Règlement sanitaire international (2005)
  Document A72/8

Si l'horaire le permet

Point 11.4 (suite) – Mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030

Document A72/11 Rev.1

Commission de vérification des pouvoirs — **Salle VII – 14 h 00**

Quatrième séance plénière — **Salle des Assemblées – 14 h 30**

Point 3 (suite) – Débat général

Troisième séance de la Commission A — **Salle XVIII – 14 h 30**

Point 11 (suite) **Questions prioritaires stratégiques**

Point 11.1 – Projet de budget programme 2020-2021

Documents A72/4, A72/5, A72/63, A72/INF./2 et A72/INF./3

Si l'horaire le permet

Point 11.5 – Couverture sanitaire universelle

- Soins de santé primaires en vue de la couverture sanitaire universelle
  Documents A72/12 et EB144/2019/REC/1, résolution EB144.R9
- Agents de santé communautaires dispensant des soins de santé primaires : perspectives et enjeux
  Documents A72/13 et EB144/2019/REC/1, résolution EB144.R4
- Préparation de la réunion de haut niveau de l'Assemblée générale des Nations Unies sur la couverture sanitaire universelle
  Documents A72/14 et EB144/2019/REC/1, résolution EB144.R10

Mercredi 22 mai 2019

Cinquième séance plénière	**Salle des Assemblées – 9 h 00**
–	Rapport de la Commission de vérification des pouvoirs

Quatrième et cinquième séances de la Commission A	**Salle XVIII – Immédiatement après la clôture de la séance plénière et à 14 h 30**
Point 11 (suite)	**Questions prioritaires stratégiques**
Point 11.3	– Poliomyélite • Éradication Document A72/9 • Transition Document A72/10
Point 11.6	– Santé, environnement et changements climatiques Documents A72/15 et A72/16
Point 11.7	– Accès aux médicaments et aux vaccins Document A72/17

Première et deuxième séances de la Commission B	**Salle XVII – Immédiatement après la clôture de la séance plénière et à 14 h 30**
Point 13	**Ouverture des travaux de la Commission**
	– Y compris l'élection des vice-présidents et du rapporteur
Point 14	**Situation sanitaire dans le territoire palestinien occupé, y compris Jérusalem-Est, et dans le Golan syrien occupé**
	Documents A72/33 et A72/B/CONF./1
Point 15	**Questions financières**
Point 15.1	– Informations générales sur la situation financière : budget programme 2018-2019
	Documents A72/34 et A72/62
Point 15.2	– Rapports programmatique et financier de l'OMS pour 2018-2019, avec les états financiers vérifiés pour 2018
	Documents A72/35, A72/36, A72/62 et A72/INF./5

Bureau de l'Assemblée	**Salle XII – 17 h 30**

Jeudi 23 mai 2019

Sixième et septième séances de la Commission A	Salle XVIII – 9 h 00 et 14 h 30
Point 11 (suite)	**Questions prioritaires stratégiques**
Point 11.8	– Suivi des réunions de haut niveau de l'Assemblée générale des Nations Unies sur des questions relatives à la santé • Résistance aux antimicrobiens Documents A72/18 et EB144/2019/REC/1, résolution EB144.R11 • Prévention et maîtrise des maladies non transmissibles Documents A72/19 et EB144/2019/REC/1, décision EB144(1) • Mettre fin à la tuberculose Document A72/20

Troisième séance de la Commission B	Salle XVII – 9 h 00
Point 15 (suite)	**Questions financières**
Point 15.3	– État du recouvrement des contributions, et notamment celles des États Membres redevables d'arriérés de contributions dans une mesure qui justifierait l'application de l'article 7 de la Constitution Documents A72/37 et A72/66
Point 15.4	– Dispositions spéciales concernant le règlement des arriérés Documents A72/60, A72/61 et A72/66
Point 15.5	– Barème des contributions Documents A72/38 et EB144/2019/REC/1, résolution EB144.R6

Quatrième séance de la Commission B	Salle XVII – 14 h 30
Point 16	**Questions relatives à la vérification des comptes et à la surveillance**
Point 16.4	– Nomination du Commissaire aux comptes Document A72/42
Point 16.1	– Rapport du Commissaire aux comptes Documents A72/39 et A72/67
Point 16.2	– Rapport du vérificateur intérieur des comptes Documents A72/40 et A72/67
Point 16.3	– Progrès accomplis dans la mise en œuvre des recommandations du Commissaire aux comptes et du vérificateur intérieur des comptes Documents A72/41 et A72/67

Vendredi 24 mai 2019

Sixième séance plénière	Salle des Assemblées – 9 h 00
Point 7	**Distinctions** Document A72/INF./1
Point 6	**Conseil exécutif : élection**
Point 8	**Rapports des commissions principales**

Huitième et neuvième séances de la Commission A	Salle XVIII – Immédiatement après la conclusion de l'examen du point 8 en plénière et à 14 h 30
Point 12	**Autres questions techniques**
Point 12.1	– Cadre de préparation en cas de grippe pandémique pour l'échange des virus grippaux et l'accès aux vaccins et autres avantages Documents A72/21, A72/21 Add.1 et EB144/2019/REC/1, décision EB144(6)
Point 12.2	– Dispositif des États Membres concernant les produits médicaux de qualité inférieure et falsifiés Document A72/22
Point 12.3	– Ressources humaines pour la santé Documents A72/23, A72/23 Add.1 et A72/24
Point 12.4	– Promotion de la santé des réfugiés et des migrants Document A72/25
Point 12.5	– Sécurité des patients • Action mondiale pour la sécurité des patients Documents A72/26 et EB144/2019/REC/1, résolution EB144.R12 • Eau, assainissement et hygiène dans les établissements de santé Documents A72/27 et EB144/2019/REC/1, résolution EB144.R5

Cinquième et sixième séances de la Commission B	Salle XVII – Immédiatement après la conclusion de l'examen du point 8 en plénière et à 14 h 30
Point 17	**Questions relatives au personnel**
Point 17.1	– Ressources humaines : rapport annuel Documents A72/43 et A72/65
Point 17.2	– Rapport de la Commission de la fonction publique internationale Document A72/44
Point 17.3	– Amendements au Statut du personnel et au Règlement du personnel Documents A72/45 et EB144/2019/REC/1, résolutions EB144.R7 et EB144.R8

Point 17.4	– Nomination de représentants au Comité des pensions du personnel de l'OMS Document A72/46
Point 17.5	– Rapport du Comité mixte de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies Document A72/47
Point 18	**Questions relatives à la gestion, à l'administration et à la gouvernance**
Point 18.1	– Processus de réforme de l'OMS, programme de transformation compris, et mise en œuvre de la réforme du système des Nations Unies pour le développement Documents A72/48, A72/49, A72/50, A72/51, A72/52, A72/64, A72/INF./4 et EB143/2018/REC/1, décisions EB143(7) et EB144/2019/REC/1, décisions EB144(3) et EB144(4)
Point 18.2	– Multilinguisme Document A72/53
Point 20	**Collaboration à l'intérieur du système des Nations Unies et avec d'autres organisations intergouvernementales** Document A72/56

Samedi 25 mai 2019

Dixième séance de la Commission A	**Salle XVIII – 9 h 00**
Point 12 (suite)	**Autres questions techniques**
Point 12.6	– Éradication de la variole : destruction des stocks de virus variolique Document A72/28
Point 12.7	– Onzième Révision de la Classification internationale des maladies Documents A72/29 et A72/29 Add.1

Septième séance de la Commission B	**Salle XVII – 9 h 00**
Point 19	**Autres questions renvoyées à l'Assemblée de la Santé par le Conseil exécutif** Documents A72/54 Rev.1 et A72/55 Rev.1
Point 21	**Questions soumises pour information**
Point 21.1	– Renforcement des synergies entre l'Assemblée mondiale de la Santé et la Conférence des Parties à la Convention-cadre de l'OMS pour la lutte antitabac Document A72/57

Lundi 27 mai 2019

Onzième et douzième séances de la Commission A	**Salle XVIII – 9 h 00 et 14 h 30**
Point 12 (suite)	**Autres questions techniques**
Point 12.8	– Stratégie mondiale pour la santé de la femme, de l'enfant et de l'adolescent (2016-2030) Document A72/30
Point 12.9	– Soins d'urgence et de traumatologie Documents A72/31 et A72/A/CONF./1
Point 12.10	– Incidences pour la santé publique de la mise en œuvre du Protocole de Nagoya Document A72/32
Huitième et neuvième séances de la Commission B	**Salle XVII – 9 h 00 et 14 h 30**
Point 21 (suite)	**Questions soumises pour information**
Point 21.2	– Résultat de la Deuxième Conférence internationale sur la nutrition Document A72/58
Point 21.3	– Rapports de situation Document A72/59 A. Lutte contre le paludisme : stratégie technique mondiale et cibles 2016-2030 (résolution WHA68.2 (2015)) B. Réduction de la charge du mycétome (résolution WHA69.21 (2016)) C. Éradication de la dracunculose (résolution WHA64.16 (2011)) D. Éliminer durablement les troubles dus à une carence en iode (résolution WHA60.21 (2007)) E. Prévention de la surdité et de la déficience auditive (résolution WHA70.13 (2017)) F. Stratégie pour l'intégration de l'analyse des spécificités de chaque sexe et d'une démarche soucieuse d'équité entre hommes et femmes dans les activités de l'OMS (résolution WHA60.25 (2007)) G. Rôle du secteur de la santé dans l'Approche de la gestion stratégique internationale des produits chimiques, dans la perspective de l'objectif fixé pour 2020 et au-delà (décision WHA70(23) (2017)) H. Renforcement des systèmes de réglementation des produits médicaux (résolution WHA67.20 (2014)) I. Progrès en matière d'usage rationnel des médicaments (résolution WHA60.16 (2007)) J. Médecine traditionnelle (résolution WHA67.18 (2014))

Mardi 28 mai 2019

Treizième séance de la Commission A	**Salle XVIII – 9 h 00**
	Mise au point définitive des résolutions et des rapports
Dixième séance de la Commission B	**Salle XVII – 9 h 00**
	Mise au point définitive des résolutions et des rapports
Septième séance plénière	**Salle des Assemblées – Immédiatement après la clôture des travaux des Commissions A et B**
Point 8 (suite)	**Rapports des commissions principales**
Point 9	**Clôture de l'Assemblée de la Santé**

2. Compte rendu des réunions

Première séance plénière

Présidence : Dr Francisco Duque III (Philippines)
Premier Vice-Président de la Soixante et Onzième Assemblée mondiale de la Santé

Point 1 **Ouverture de l'Assemblée de la Santé**

Le Dr Francisco Duque III a ouvert la Soixante-Douzième Assemblée mondiale de la Santé et, au nom de l'Assemblée de la Santé et de l'Organisation mondiale de la Santé, a souhaité la bienvenue aux invités d'honneur : Mme Corinne Momal-Vanian, haut-fonctionnaire à l'Office des Nations Unies à Genève, M. Alain Berset, Conseiller fédéral, Chef du Département fédéral de l'intérieur de la Confédération suisse, et de hauts responsables de la République et Canton de Genève, de la Ville de Genève, de l'Université de Genève et des organismes des Nations Unies, ainsi que des représentants du Conseil exécutif.

Le Président a donné la parole à Mme Corinne Momal-Vanian, haut-fonctionnaire à l'Office des Nations Unies à Genève, puis à M. Alain Berset, Conseiller fédéral, Chef du Département fédéral de l'intérieur de la Confédération suisse.

Point 1.1 Constitution de la Commission de vérification des pouvoirs

Sur proposition du Président, et conformément à l'article 23 du Règlement intérieur, l'Assemblée de la Santé a constitué la Commission de vérification des pouvoirs, qui comprend les délégués des 12 États Membres suivants :

Bahreïn	Monténégro
Cambodge	Pologne
Érythrée	République dominicaine
Îles Marshall	Seychelles
Indonésie	Slovaquie
Libéria	Suriname

Point 1.2 Élection du président de la Soixante-Douzième Assemblée mondiale de la Santé

Conformément à l'article 24 du Règlement intérieur, le Président a invité l'Assemblée de la Santé à examiner la liste des délégués proposés à la présidence et aux cinq vice-présidences de la Soixante-Douzième Assemblée mondiale de la Santé.

Conformément à l'article 78 du Règlement intérieur, l'Assemblée de la Santé a approuvé la désignation du Dr Bounkong Syhavong (République démocratique populaire lao), et l'a élu, par acclamation, Président de la Soixante-Douzième Assemblée mondiale de la Santé. Le Dr Syhavong a pris la parole.

Point 1.3 Élection des cinq vice-présidents, des présidents des commissions principales et constitution du Bureau

Le Président a invité l'Assemblée de la Santé à examiner les propositions de désignation aux postes de vice-présidents.

S. E. Mme Socorro Flores Liera (Mexique)
M. Abdoulaye Diouf Sarr (Sénégal)
Dr Hussein Abdul Rahman Al Rand (Émirats arabes unis)
Dr Alisher Shadmanov (Ouzbékistan)
Mme Dechen Wangmo (Bhoutan)

ont été élus, par acclamation, Vice-Présidents de l'Assemblée de la Santé.[1]

Commission A : La Dre Silvia Paula Valentim Lutucuta (Angola) a été élue Présidente par acclamation.

[1] Les noms des cinq Vice-Présidents sont cités dans l'ordre du tirage au sort.

Commission B : M. Herbert Barnard (Pays-Bas) a été élu Président par acclamation.

Conformément à l'article 29 du Règlement intérieur, les délégués des 17 pays ci-après ont été élus membres du Bureau, dont font également partie le Président et les Vice-Présidents de l'Assemblée ainsi que les Présidents des commissions principales :

Afrique du Sud	Honduras
Bahamas	Mongolie
Chine	Myanmar
Congo	Niger
Cuba	République démocratique du Congo
Djibouti	Roumanie
États-Unis d'Amérique	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord
Fédération de Russie	Somalie
France	

Deuxième séance plénière

Présidence : Dr Bounkong Syhavong (République démocratique populaire lao)
Président de la Soixante-Douzième Assemblée mondiale de la Santé

Le Président de la Soixante-Douzième Assemblée mondiale de la Santé a ouvert la deuxième séance plénière et s'est adressé à l'Assemblée.

Point 1 (suite) **Ouverture de l'Assemblée de la Santé**

Point 1.4 – Adoption de l'ordre du jour et répartition des points entre les commissions principales

Le Président a indiqué que le Bureau de l'Assemblée avait recommandé de ne pas inscrire à l'ordre du jour un point supplémentaire intitulé « Inviter Taiwan à participer à l'Assemblée mondiale de la Santé en tant qu'observateur ».

Le Président a indiqué à l'Assemblée que lorsque de précédentes Assemblées de la Santé avaient examiné des propositions similaires, elles avaient convenu de traiter cette question suivant une procédure prévisible, respectueuse et ordonnée. Pour plus de facilité, le Président a proposé que l'Assemblée suive la même procédure. L'Assemblée a accepté cette proposition.

Deux délégations appuyant la recommandation du Bureau de l'Assemblée et deux délégations s'opposant à cette recommandation ont été invitées à prendre la parole. Les délégués de la Chine, des Îles Marshall, du Pakistan et de Saint-Vincent-et-les-Grenadines ont pris la parole.

L'Assemblée a accepté la recommandation du Bureau de l'Assemblée de ne pas inscrire à l'ordre du jour un point supplémentaire intitulé « Inviter Taiwan à participer à l'Assemblée mondiale de la Santé en tant qu'observateur ».

Le Président a indiqué que le Bureau de l'Assemblée avait recommandé d'apporter les modifications suivantes à l'ordre du jour provisoire (document A72/1) :

- Il a recommandé de supprimer les points suivants :
  - Point 4 Intervenants invités
  - Point 5 Admission de nouveaux Membres et de Membres associés [s'il y a lieu]
  - Point 15.6 Contributions des nouveaux Membres et Membres associés [s'il y a lieu]
  - Point 15.7 Amendements au Règlement financier et aux Règles de gestion financière [s'il y a lieu]
  - Point 18.3 Accords avec des organisations intergouvernementales [s'il y a lieu]

La recommandation du Bureau de l'Assemblée a été approuvée et l'ordre du jour provisoire a été adopté tel qu'amendé suivant cette recommandation.

Les changements figureront dans le document A72/1 Rev.1.

Le Président a proposé que la séance plénière de l'après-midi se poursuive jusqu'à 18 h 30 pour permettre à un nombre maximum d'intervenants de prendre la parole. Cette proposition a été acceptée par la Commission.

Point 2 **Rapport du Conseil exécutif sur ses cent quarante-troisième et cent quarante-quatrième sessions**

Le Président du Conseil exécutif, S. E. Maria Farani Azevêdo (Brésil), a présenté le rapport.

Point 3 **Allocution du Dr Tedros Adhanom Ghebreyesus, Directeur général**

Le Directeur général a présenté son rapport sur les activités de l'OMS.

Débat général

Le Président a repris l'examen du point 3 en prêtant plus particulièrement attention au thème suivant : « La santé pour tous : ne laisser personne de côté ». Il a invité à la tribune les deux premiers intervenants : le délégué de la Roumanie (qui s'est exprimé au nom de l'Union européenne) et le délégué du Sénégal (qui s'est exprimé au nom des États Membres de la Région africaine). Ces intervenants ont été suivis des délégués de la Chine, de la République islamique d'Iran (qui s'est exprimé au nom des États Membres de la Région de la Méditerranée orientale), de l'Inde (qui s'est exprimé au nom des États Membres de la Région de l'Asie du Sud-Est), de la France, de l'Allemagne, du Kirghizistan, des États-Unis d'Amérique, de la Fédération de Russie, de l'Égypte (qui s'est exprimé au nom du Conseil des Ministres arabes de la santé), de l'Italie, du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, de l'Argentine, du Nigéria, de la Suède, de la République de Corée, du Népal, de Cuba, de la République de Moldova, de la Thaïlande, du Kazakhstan, du Pérou, de l'Indonésie et de la Turquie. Conformément à l'article 57 du Règlement intérieur, la délégation de la Chine a exercé son droit de réponse.

La séance a été suspendue.

Première séance de la Commission A

Présidente : Dre Silvia Paula Valentim Lutucuta (Angola)

Point 10 **Ouverture des travaux de la Commission**

La Présidente a ouvert la séance et a souhaité la bienvenue aux délégués et aux observateurs. Conformément à l'article 34 du Règlement intérieur de l'Assemblée mondiale de la Santé, la Commission a élu le Dr Yasuhiro Suzuki (Japon) et le Dr Mohammad Assai Ardakani (République islamique d'Iran) Vice-Présidents, et Mme Laura Bordón (Paraguay) Rapporteure.

Une délégation a pris la parole pour demander que l'Union européenne soit invitée, pendant la Soixante-Douzième Assemblée mondiale de la Santé, à assister et à participer, sans droit de vote, aux débats qui auront lieu pendant les séances et les réunions des sous-comités, groupes de rédaction et autres subdivisions de ces entités, sur des questions relevant de la compétence de l'Union européenne.

Point 11 **Questions prioritaires stratégiques**

Point 11.4 Mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030

La Présidente a ouvert le débat sur ce point et a appelé l'attention de la Commission sur le document A72/11 Rev.1. La Commission a été invitée à faire des observations. Il a été annoncé que le débat sur ce point reprendrait à la prochaine séance de la Commission A. La séance a été suspendue.

3. Réunions d'information techniques

Les réunions d'information techniques suivantes auront lieu pendant la Soixante-Douzième Assemblée mondiale de la Santé.

Mardi 21 mai 2019

08 h 00-09 h 00 Salle XII	Technologies émergentes.
12 h 30-14 h 15 Salle XII	Couverture sanitaire universelle.

Mercredi 22 mai 2019

12 h 30-14 h 15 Salle XII	Santé mentale : il est temps de passer à la vitesse supérieure.

Jeudi 23 mai 2019

12 h 30-14 h 15 Salle XII	Investir en faveur de l'emploi.
12 h 30–14 h 15 Salle XVI	De l'engagement à l'action : des parlements qui œuvrent en faveur de la couverture sanitaire universelle. Réunion organisée par le Secrétariat de l'OMS en collaboration avec l'Union interparlementaire.

Vendredi 24 mai 2019

12 h 30-14 h 15 Salle XII	Établissements de santé écologiques, durables et résilients face au changement climatique.
12 h 30-14 h 15 Salle XXIII	Promotion de la production locale de médicaments et d'autres technologies sanitaires : présentation officielle d'une déclaration interinstitutions.

Lundi 27 mai 2019

12 h 30-14 h 15 Salle XII	Vers des populations en meilleure santé : une nouvelle vision.

4. Réunions en marge de l'Assemblée mondiale de la Santé

Les réunions suivantes auront lieu en marge de la Soixante-Douzième Assemblée mondiale de la Santé.

Mardi 21 mai 2019

12 h 30-14 h 00 Salle XXIII	Favoriser la confiance dans les vaccins : renforcer les efforts de vaccination à l'échelle mondiale pour préserver la santé de toutes les générations. Réunion organisée par les délégations de l'Angola, du Brésil, du Canada, de la Colombie, du Danemark, de l'Espagne, des États-Unis d'Amérique, de l'Eswatini, de la France, de l'Irlande, du Mozambique, du Pakistan, de la Roumanie, de l'Ukraine et de l'Union européenne.
12 h 30-14 h 00 Salle XXIV	La sécurité des patients et la qualité des soins dans les situations d'urgence et d'adversité extrême – des prérequis pour parvenir à la couverture sanitaire universelle. Réunion organisée par les délégations de l'Afghanistan, de l'Argentine, du Brésil, de la Colombie, du Ghana, de l'Iraq, du Koweït, d'Oman, du Qatar, de la République de Moldova, du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, du Rwanda, de la Somalie, du Soudan, de Sri Lanka, de la Suisse, de la Thaïlande et de la Turquie.
18 h 00-18 h 50 Salle IX	Action et redevabilité pour la couverture sanitaire universelle : créer un élan en prévision de la réunion de haut niveau des Nations Unies. Réunion organisée par Action contre la faim, Global Health Council et The Save the Children Fund.
18 h 00-19 h 30 Salle VII	Couverture de santé universelle et migrations : ne laisser personne de côté. Réunion organisée par les délégations de la Colombie, de l'Équateur, du Luxembourg, du Mexique, du Panama, du Pérou, du Portugal, du Soudan et de la Turquie.
18 h 00-19 h 30 Salle XXIII	Nutrition4Health : innovations nutritionnelles et prévention des maladies non transmissibles pour parvenir à la couverture sanitaire universelle dans le contexte du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et de la Décennie d'action des Nations Unies pour la nutrition. Réunion organisée par les délégations de l'Albanie, du Bangladesh, du Bhoutan, de Chypre, de l'Égypte, de la France, de la Grèce, de l'Inde, de l'Irlande, de l'Italie, du Japon, du Liban, du Malawi, du Monténégro, de l'Ouganda, des Philippines, de la Tunisie et du Zimbabwe, et par la Banque mondiale, l'International Centre for Diarrhoeal Disease Research, Bangladesh (ICDDR,B) et le Mouvement Scaling Up Nutrition (SUN).
18 h 00-19 h 30 Salle XXIV	Partenariats pour le renforcement des systèmes de santé dans le cadre de la préparation aux situations d'urgence. Réunion organisée par les délégations de l'Afghanistan, de la Colombie, de la République islamique d'Iran et de la Suisse.
19 h 00-19 h 50 Salle IX	Soins palliatifs et couverture sanitaire universelle : une composante des soins de santé primaires. Réunion organisée par la délégation de la Malaisie et par l'Alliance mondiale pour les soins palliatifs, l'Association internationale pour l'étude de la douleur, le Conseil international des infirmières, la Fédération mondiale des sociétés d'anesthésiologistes, l'International Association for Hospice and Palliative Care, Médecins sans frontières (MSF) International et l'Union internationale contre le cancer.

Mercredi 22 mai 2019

12 h 30-14 h 00 Salle VII	Couverture sanitaire universelle : bonne gouvernance, actions multisectorielles pour un partenariat en faveur de la CSU et paradoxes. Réunion organisée par les délégations de l'Allemagne, de l'Espagne, de la France, de la Géorgie, du Japon, du Kenya, du Luxembourg, de la République démocratique populaire lao, de la Suisse et de la Thaïlande.
12 h 30-14 h 00 Salle XXIV	L'épilepsie : une priorité de santé publique. Réunion organisée par les délégations de la Colombie, de la Croatie, de la Fédération de Russie, du Guyana, du Kazakhstan, du Mexique, de la Slovénie, de la Tunisie et de la Zambie, et par le Bureau international de l'épilepsie, la Fédération mondiale de neurologie et la Ligue internationale contre l'épilepsie.
18 h 00-18 h 50 Salle IX	Mettre l'égalité des sexes au centre de la couverture sanitaire universelle pour défendre la santé et les droits humains des femmes et des filles. Réunion organisée par la Fédération internationale pour la planification familiale, International Women's Health Coalition et Women Deliver.
18 h 00-19 h 30 Salle VII	Paludisme : renforcer la lutte afin d'atteindre les objectifs de santé publique pour 2030. Réunion organisée par les délégations de l'Argentine, du Bénin, de la Colombie, de Djibouti, de la France, du Gabon, de l'Inde, de la Lettonie, de Madagascar, du Mali, du Maroc, de Monaco, du Mozambique, du Niger, du Rwanda, du Sénégal et du Viet Nam.
18 h 00-19 h 30 Salle VIII	D'abord ne pas nuire : pourquoi l'eau, l'assainissement et l'hygiène doivent être des priorités afin de prodiguer des soins de qualité, de préserver la sécurité des patients et de combattre la résistance aux antimicrobiens. Réunion organisée par les délégations de l'Allemagne, de l'Eswatini, du Japon, de la République-Unie de Tanzanie, de la Suède, de la Suisse et de la Zambie.
19 h 00-19 h 30 Salle IX	Promotion de la santé à toutes les étapes de la vie : un appel à agir pour ne laisser personne de côté. Réunion organisée par la Fédération internationale du vieillissement et par l'International Organization of Good Templars (IOGT).

Jeudi 23 mai 2019

12 h 30-14 h 00 Salle VII	Utilisation efficace de dossiers de santé conservés à domicile pour améliorer la santé de la mère, du nouveau-né et de l'enfant en vue d'atteindre la couverture sanitaire universelle pour ne laisser personne de côté. Réunion organisée par les délégations de l'Afghanistan, de la France, de l'Indonésie, du Kenya, du Myanmar, des Pays-Bas, des Philippines, de la République démocratique populaire lao et du Zimbabwe.
12 h 30-14 h 00 Salle XXIII	Comment les technologies numériques transformationnelles peuvent contribuer à ne laisser personne de côté dans le cadre de la couverture sanitaire universelle : le cas des maladies rares. Réunion organisée par les délégations de l'Argentine, de Chypre, de la Colombie, de la France, de la Géorgie, de la Hongrie, du Koweït, de Malte, de la Roumanie, de la Suède et de l'Union européenne.
18 h 00-18 h 50 Salle IX	Ne laisser personne de côté ? La « santé pour tous », de la rhétorique à la réalité. Réunion organisée par l'Alliance mondiale pour les soins palliatifs, Childhood Cancer International, la Fondation Medicines Patent Pool, l'International Association for Hospice and Palliative Care, l'Organisation mondiale contre l'accident vasculaire cérébral, RAD-AID International, l'Union internationale contre la tuberculose et les maladies respiratoires (l'Union), l'Union internationale contre le cancer, le World Cancer Research Fund International et la World Obesity Federation.

18 h 00-19 h 30 Salle VII	Pollution de l'air, changement climatique, océans et santé. Réunion organisée par les délégations du Chili, des Fidji, des Maldives, de Monaco, de la Norvège et de la Suisse.
18 h 00-19 h 30 Salle XII	Systèmes de soins d'urgence pour la couverture sanitaire universelle : garantir des soins en temps voulu pour les personnes atteintes de maladies aiguës et pour les blessés. Réunion organisée par les délégations de l'Afrique du Sud, de l'Arabie saoudite, de l'Eswatini, de l'Éthiopie et de la Malaisie.
19 h 00-19 h 50 Salle IX	Renforcer les interventions dirigées par les communautés pour atteindre les communautés les plus marginalisées : des communautés locales aux soins de santé primaires puis à la couverture sanitaire universelle. Réunion organisée par le Global Network of People Living with HIV (GNP+) et Medicus Mundi International.

Vendredi 24 mai 2019

12 h 30-14 h 00 Salle VII	Vers la sixième Conférence de reconstitution des ressources du Fonds mondial : intensifier la lutte contre le VIH/sida, la tuberculose et le paludisme. Réunion organisée par les délégations de l'Eswatini, de la France et du Zimbabwe.
12 h 30-14 h 00 Salle VIII	Soyons réalistes : santé sexuelle et reproductive, droits et bien-être des adolescents. Réunion organisée par les délégations du Mozambique, du Portugal, de la Slovénie et de l'Uruguay.
18 h 00-18 h 50 Salle IX	Collaboration entre l'OMS et la société civile pour favoriser les progrès dans le domaine du changement climatique et de la santé. Réunion organisée par l'Alliance pour la promotion de la santé.
18 h 00-19 h 30 Salle VII	Prévention des maladies : le rôle des soins de santé primaires dans la réalisation d'une couverture sanitaire universelle et durable. Réunion organisée par les délégations du Bahreïn, de l'Estonie, d'Oman, du Pakistan et de la Turquie.
19 h 00-19 h 50 Salle IX	Collaboration intersectorielle et leadership à la jonction entre énergie et santé. Réunion organisée par la Fondation pour les Nations Unies.

Lundi 27 mai 2019

18 h 00-18 h 50 Salle IX	Améliorer la résilience et renforcer la sécurité sanitaire mondiale dans les régions en crise en investissant dans les agents de santé communautaires. Réunion organisée par Amref Health Africa et par le Comité international de secours.
19 h 00-19 h 50 Salle IX	Les armes nucléaires aujourd'hui : le point sur les conséquences humanitaires de la guerre nucléaire et sur le rôle joué par la médecine pour la prévenir. Réunion organisée par l'Association internationale des médecins pour la prévention de la guerre nucléaire, la Fédération mondiale des associations de santé publique et la World Medical Association.

5. Autres réunions

Le Secrétariat a été informé que les réunions suivantes auraient lieu pendant la Soixante-Douzième Assemblée mondiale de la Santé.

Mardi 21 mai 2019

07 h 45-08 h 45 Salle VII	Réunion des délégations des États Membres de la Région des Amériques (AMRO/GRUA).
08 h 00-08 h 50 Concordia 4	Réunion du Groupe des pays nordiques.
08 h 00-08 h 50 Salle IV	Réunion des délégations des États Membres de la Région OMS de l'Asie du Sud-Est.
08 h 00-08 h 50 Salle XVI	Réunion des délégations des États Membres de la Région africaine de l'OMS.
08 h 15-08 h 45 Salle IX	Réunion des délégations des États Membres de la Région OMS de la Méditerranée orientale.
08 h 15-08 h 45 Salle XXIII	Réunion des délégations des États Membres de la Région européenne de l'OMS.
08 h 30-08 h 50 Salle VIII	Réunion des délégations des États Membres de la Région OMS du Pacifique occidental.
12 h 15-14 h 15 Salle XVI	Douzième réunion des Ministres de la santé du Mouvement des pays non alignés.
12 h 30-14 h 00 Concordia 1	Réunion des Ministres de la santé du Pacifique.
18 h 00-20 h 00 Salle IV	Réunion régionale de coordination des États Membres de la Communauté des Caraïbes (CARICOM).
19 h 00-20 h 00 Restaurant des délégués 8e étage	Réception du Président.

Mercredi 22 mai 2019

07 h 45-08 h 45 Salle VII	Réunion des délégations des États Membres de la Région des Amériques (AMRO/GRUA).
08 h 00-08 h 50 Concordia 4	Réunion du Groupe des pays nordiques.
08 h 00-08 h 50 Salle IV	Réunion des délégations des États Membres de la Région OMS de l'Asie du Sud-Est.
08 h 00-08 h 50 Salle XVI	Réunion des délégations des États Membres de la Région africaine de l'OMS.
08 h 15-08 h 45 Salle IX	Réunion des délégations des États Membres de la Région OMS de la Méditerranée orientale.
08 h 15-08 h 45 Salle XXIII	Réunion des délégations des États Membres de la Région européenne de l'OMS.

08 h 30-08 h 50 Salle VIII	Réunion des délégations des États Membres de la Région OMS du Pacifique occidental.
12 h 30-14 h 00 Concordia 1	Réunion des Ministres de la santé du Pacifique et des Ministres de la santé des Caraïbes.
12 h 45-14 h 15 Salle XXIII	Réunion des délégations des États Membres de la Région européenne de l'OMS.

Jeudi 23 mai 2019

07 h 45-08 h 45 Salle VII	Réunion des délégations des États Membres de la Région des Amériques (AMRO/GRUA).
08 h 00-08 h 50 Concordia 4	Réunion du Groupe des pays nordiques.
08 h 00-08 h 50 Salle IV	Réunion des délégations des États Membres de la Région OMS de l'Asie du Sud-Est.
08 h 00-08 h 50 Salle XVI	Réunion des délégations des États Membres de la Région africaine de l'OMS.
08 h 15-08 h 45 Salle IX	Réunion des délégations des États Membres de la Région OMS de la Méditerranée orientale.
08 h 15-08 h 45 Salle XXIII	Réunion des délégations des États Membres de la Région européenne de l'OMS.
08 h 30-08 h 50 Salle VIII	Réunion des délégations des États Membres de la Région OMS du Pacifique occidental.
13 h 00-14 h 00 Salle X	Réunion du Groupe des pays d'Europe occidentale et autres.

Vendredi 24 mai 2019

07 h 45-08 h 45 Salle VII	Réunion des délégations des États Membres de la Région des Amériques (AMRO/GRUA).
08 h 00-08 h 50 Concordia 4	Réunion du Groupe des pays nordiques.
08 h 00-08 h 50 Salle IV	Réunion des délégations des États Membres de la Région OMS de l'Asie du Sud-Est.
08 h 00-08 h 50 Salle XVI	Réunion des délégations des États Membres de la Région africaine de l'OMS.
08 h 15-08 h 45 Salle IX	Réunion des délégations des États Membres de la Région OMS de la Méditerranée orientale.
08 h 15-08 h 45 Salle XXIII	Réunion des délégations des États Membres de la Région européenne de l'OMS.
08 h 30-08 h 50 Salle VIII	Réunion des délégations des États Membres de la Région OMS du Pacifique occidental.
13 h 00-14 h 00 Concordia 4	Réunion du Groupe des pays d'Europe occidentale et autres.

Samedi 25 mai 2019

08 h 00-08 h 50 Concordia 4	Réunion du Groupe des pays nordiques.
08 h 00-08 h 50 Salle IV	Réunion des délégations des États Membres de la Région OMS de l'Asie du Sud-Est.
08 h 00-08 h 50 Salle XVI	Réunion des délégations des États Membres de la Région africaine de l'OMS.
08 h 15-08 h 45 Salle IX	Réunion des délégations des États Membres de la Région OMS de la Méditerranée orientale.
08 h 15-08 h 45 Salle XXIII	Réunion des délégations des États Membres de la Région européenne de l'OMS.
08 h 30-08 h 50 Salle VIII	Réunion des délégations des États Membres de la Région OMS du Pacifique occidental.
13 h 00–14 h 00 Salle XV	Réunion du Groupe des pays d'Europe occidentale et autres.

Lundi 27 mai 2019

08 h 00-08 h 50 Concordia 4	Réunion du Groupe des pays nordiques.
08 h 00-08 h 50 Salle IV	Réunion des délégations des États Membres de la Région OMS de l'Asie du Sud-Est.
08 h 00-08 h 50 Salle XVI	Réunion des délégations des États Membres de la Région africaine de l'OMS.
08 h 15-08 h 45 Salle IX	Réunion des délégations des États Membres de la Région OMS de la Méditerranée orientale.
08 h 15-08 h 45 Salle XXIII	Réunion des délégations des États Membres de la Région européenne de l'OMS.
08 h 30-08 h 50 Salle VIII	Réunion des délégations des États Membres de la Région OMS du Pacifique occidental.
13 h 00-14 h 00 Concordia 4	Réunion du Groupe des pays d'Europe occidentale et autres.

Mardi 28 mai 2019

08 h 00-08 h 50 Concordia 4	Réunion du Groupe des pays nordiques.
08 h 00-08 h 50 Salle IV	Réunion des délégations des États Membres de la Région OMS de l'Asie du Sud-Est.
08 h 00-08 h 50 Salle XVI	Réunion des délégations des États Membres de la Région africaine de l'OMS.
08 h 15-08 h 45 Salle IX	Réunion des délégations des États Membres de la Région OMS de la Méditerranée orientale.
08 h 15-08 h 45 Salle XXIII	Réunion des délégations des États Membres de la Région européenne de l'OMS.
08 h 30-08 h 50 Salle VIII	Réunion des délégations des États Membres de la Région OMS du Pacifique occidental.
13 h 00-14 h 00 Concordia 4	Réunion du Groupe des pays d'Europe occidentale et autres.

6. Dispositions concernant la conduite des discussions pendant les séances

Séances plénières. Thème du débat général : « Couverture de santé universelle : ne laisser personne de côté »

Dans la résolution WHA52.21 relative à la réforme de l'Assemblée de la Santé, l'Assemblée mondiale de la Santé prie le Directeur général de prendre les dispositions voulues pour que la séance plénière soit plus brève et encourage, afin de faciliter ce processus, les délégations à présenter des exposés par groupes ou par Régions au cours du débat en séance plénière. Les délégués sont priés de limiter leurs interventions à **cinq minutes** (soit 550 mots) au cours de ce débat. Le temps de parole alloué aux groupes et aux Régions sera de 10 minutes.

Les délégués désirant inscrire leur nom sur la liste des intervenants au débat général devront s'adresser au Département Organes directeurs et relations extérieures par courriel (riggj@who.int) ou par télécopie (+41 (0)22 791 4173).

Les textes des interventions au débat général doivent être communiqués par courriel (interpret@who.int) ou au bureau de l'assistant du secrétaire de l'Assemblée de la Santé (bureau A.656). Si le texte est transmis par courriel, il est demandé aux délégués d'indiquer comme objet de leur message, et au sommet de la déclaration, le nom de leur pays et l'intitulé de la séance : « Débat général ».

Les délégués qui souhaitent que le texte de leur intervention soit posté sur la page Web de l'Assemblée de la Santé (http://apps.who.int/gb/statments/WHA72/ peuvent l'envoyer à l'adresse statements@who.int et indiquer comme objet de leur message le point de l'ordre du jour auquel cette intervention se rapporte. Les informations complémentaires transmises de cette manière ne seront pas incluses dans les actes officiels de la réunion.

Autres réunions

L'interprétation est assurée dans les langues officielles (anglais, arabe, chinois, espagnol, français et russe) afin d'aider les délégués à suivre les débats. Les délégués sont priés d'envoyer une copie du texte qu'ils prévoient de prononcer à l'adresse interpret@who.int ou de remettre une version imprimée du texte aux responsables des conférences dans la salle au moins 30 minutes à l'avance. Cela n'empêche pas l'orateur de s'écarter du texte qu'il aura fourni lors de son intervention, mais facilite la clarté et la fiabilité de l'interprétation dans les langues officielles. Dans la rubrique « Objet », indiquez au-dessus du texte de l'intervention le nom du pays/groupe, la séance pendant laquelle aura lieu l'intervention (par exemple plénière, Commission A, Commission B, Conseil exécutif) et le point de l'ordre du jour auquel votre intervention se rapporte.

Dans les Commissions A et B, la durée des interventions individuelles est limitée à deux minutes (220 mots) et celle des interventions de groupe à cinq minutes (550 mots). Les délégués sont priés d'adopter un débit de parole normal. Un débit de parole rapide risque de nuire à la clarté et à l'exactitude de l'interprétation. Les déclarations soumises à l'avance sont considérées comme confidentielles et, aux fins des actes officiels, c'est l'intervention telle qu'elle a été prononcée qui fait foi.

Les délégués qui souhaitent que le texte de leur intervention soit posté sur la page Web de l'Assemblée de la Santé (http://apps.who.int/gb/statments/WHA72/) peuvent l'envoyer à l'adresse statements@who.int et indiquer comme objet de leur message le point de l'ordre du jour auquel cette intervention se rapporte. Les informations complémentaires transmises de cette manière ne seront pas incluses dans les actes officiels de la réunion.

Interventions des acteurs non étatiques à l'Assemblée de la Santé

Les acteurs non étatiques en relations officielles avec l'OMS peuvent demander à s'exprimer pendant les séances des Commissions A et B de l'Assemblée de la Santé lors de l'examen d'un point technique relevant de leurs compétences. Les acteurs non étatiques désirant inscrire leur nom sur la liste des intervenants devront s'adresser au secrétariat du Département Partenariats et acteurs non étatiques (PNA) par courriel (nsastatements@who.int) au plus tard à 8 heures du matin le jour de la séance en question. Les acteurs non étatiques doivent communiquer le texte de leur intervention à l'avance afin que le Secrétariat le poste sur un site Web prévu à cet effet et ils sont invités à s'inscrire à l'adresse https://extranet.who.int/nonstateactorsstatements/. La durée des interventions est limitée à une minute et demie (soit 200 mots).

7. Liste provisoire des intervenants au débat général en plénière

État plurinational de Bolivie
Lettonie
Mali
Côte d'Ivoire
Maroc
Espagne
Sri Lanka
Brésil (Le délégué du Brésil s'exprimera au nom du Groupe BRICS)
Slovénie
Bangladesh
Colombie
Portugal
Équateur
Grèce
Tchéquie
Kenya
Lituanie
Japon
Mexique
Paraguay
Déclaration au nom des États Membres de la Région des Amériques
Macédoine du Nord
Gabon
Ukraine
Costa Rica
Danemark
République démocratique du Congo
Norvège
Sénégal
Monaco
Finlande
République bolivarienne du Venezuela (Le délégué de la République bolivarienne du Venezuela s'exprimera au nom du Mouvement des pays non alignés)
Singapour
Afrique du Sud
Viet Nam
Chili
Pologne
Algérie
Angola
Tunisie
Bélarus
Congo
Uruguay
Zambie
Malaisie
Arménie
Philippines
Botswana
Canada
Brunéi Darussalam
Jordanie
Honduras

Australie	
Liban	
Mauritanie	
Cambodge	
Maldives	
Luxembourg	
Nouvelle-Zélande	
Pakistan	
Ouganda	
Islande	
Saint-Marin	
Îles Marshall	(Le délégué des Îles Marshall s'exprimera au nom des pays insulaires du Pacifique)
Togo	
Mongolie	
Maurice	
Trinité-et-Tobago	(Le délégué de la Trinité-et-Tobago s'exprimera au nom de la Communauté des Caraïbes (CARICOM))
Mozambique	
République-Unie de Tanzanie	
Namibie	
Israël	
Zimbabwe	
Yémen	
République populaire démocratique de Corée	
Fidji	(Le délégué des Fidji s'exprimera au nom des Ministres de la santé du Commonwealth)
Rwanda	
Kiribati	
Eswatini	
Malte	
Palaos	
Géorgie	
Guyana	
Seychelles	
Turkménistan	
Ghana	
Papouasie-Nouvelle-Guinée	
Comores	
Saint-Kitts-et-Nevis	
Djibouti	
Bahreïn	
Guinée équatoriale	
République arabe syrienne	
Guatemala	
Myanmar	
Jamaïque	
Sainte-Lucie	
Éthiopie	
Azerbaïdjan	
Sao Tomé-et-Principe	
République démocratique populaire lao	
Cabo Verde	(Le délégué de Cabo Verde s'exprimera au nom de la Communauté des pays de langue portugaise (CPLP))
Bulgarie	
Îles Salomon	

Panama
Bhoutan
Barbade
Timor-Leste
Lesotho
Saint-Vincent-et-les-Grenadines
Îles Cook
Nauru
Belize
Bénin
Madagascar
Haïti
Guinée-Bissau
Albanie

Palestine
Union africaine
Union interparlementaire (UIP)
Ordre de Malte

8. Annonces

Services

Un centre est à la disposition des délégués à l'Assemblée de la Santé dans la salle A.821 pour le traitement de texte et les photocopies.

Une connexion Internet sans fil est disponible en accès libre dans les principales parties communes du Palais des Nations.

– Site Web de l'Organisation mondiale de la Santé : http://www.who.int.
– Documents de l'Assemblée mondiale de la Santé et du Conseil exécutif : http://apps.who.int/gb/.

Produits de l'information et souvenirs de l'OMS en vente au Palais des Nations

La librairie de l'OMS est située au Palais des Nations, dans le nouvel espace « Concordia », entre les portes 13 et 15. Les dernières publications et les derniers produits d'information de l'OMS et des bureaux régionaux sont en vente avec une remise de 50 %. Des souvenirs de l'OMS sont aussi exposés en vitrine. La librairie de l'OMS est ouverte du lundi au vendredi de 9 heures à 16 h 30 au Palais des Nations et au Siège de l'OMS.

Courrier personnel

Les délégués et les représentants des organisations non gouvernementales en relations officielles avec l'OMS sont priés de relever **tous les jours** leur courrier personnel, leurs messages et leurs invitations au Bureau de l'information.

Service médical

Les délégués qui ont besoin de soins médicaux peuvent appeler le +41 (0)22 791 3040.

Application mobile de l'Assemblée mondiale de la Santé

L'application mobile de l'Assemblée mondiale de la Santé vous permet de recevoir les dernières informations sur le programme de travail de la Soixante-Douzième Assemblée mondiale de la Santé et d'accéder aux documents directement sur votre dispositif mobile. Cherchez « Governing Bodies » dans la plateforme de téléchargement (le « store ») ou scannez le code QR ci-dessous et téléchargez l'application. Le nom d'utilisateur et le mot de passe nécessaires pour utiliser cette application sont disponibles au guichet d'inscription à compter du 18 mai.

Diffusion vidéo en streaming

Les séances plénières et les séances de la Commission A et de la Commission B seront diffusées sur le Web dans les six langues des Nations Unies. Les séances diffusées sur le Web pourront être regardées sur Mac ou PC et sur tous les dispositifs mobiles, y compris l'iPhone, l'iPad et les téléphones fonctionnant sous Android ou sous Windows.

https://www.who.int/about/governance/world-health-assembly/seventy-second-world-health-assembly

= = =